

Notes Académiques de l'Académie d'agriculture de France

Academic Notes of the French Academy of agriculture

Authors:
Editorial Board

Title :
Instructions aux auteurs

Year :
2023. Volume 16. Number 9. pp. 1-26

Published online:
1 December 2023.
<https://doi.org/10.58630/pubac.not.a913459>

[Instructions aux auteurs](#) © 2023 by Editorial Board is licensed under [Attribution 4.0 International](#)



Instructions aux auteurs

(version courte, vérification et version complète)

Les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France - Academic Notes of the Academy of Agriculture of France (N3AF)* sont un journal électronique d'information et d'éducation scientifique, technologique et technique à comité de lecture, en accès libre, dont l'objectif est de permettre aux chercheurs de faire connaître rapidement leurs travaux à la communauté internationale.

ISSN 2966-702X (printed)

eISSN 2967-2139 (electronic)

DOI : <https://doi.org/10.58630/pubac.not.17611>

Les articles sont tous publiés (sauf exception explicite) sous la licence CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

La revue offre une information actualisée et rigoureuse à propos de tous les domaines couverts par les dix sections de l'Académie d'agriculture de France. Elle publie des articles originaux, des articles d'actualité, des notes de conjoncture, des synthèses, des revues bibliographiques, des rapports, des commentaires critiques d'ouvrages ou d'articles, des points de vue, des textes de conférences, des lettres à la rédaction, des cours... (voir la liste ci-dessous).

La revue (exclusivement en ligne, sur le site de l'Académie d'agriculture de France : <https://www.academie-agriculture.fr>) est au modèle diamant à accès ouvert, à savoir que ni les auteurs ni les lecteurs ne payent.

Les manuscrits sont soumis par email à l'adresse : notes-academiques@academie-agriculture.fr.

Ils sont évalués en double anonymat : jusqu'à la publication et éventuellement après, les auteurs ignorent qui sont les rapporteurs, et les rapporteurs ignorent qui sont les auteurs.

Les manuscrits soumis doivent être conformes aux instructions décrites ci-dessous. Si tel est le cas, dès leur réception, ils sont enregistrés et déposés sur le site académique (consultable seulement par les éditeurs secrétaires), afin de témoigner éventuellement d'une antériorité des auteurs.

Les scientifiques qui acceptent d'être les rapporteurs de manuscrits, à l'invitation des éditeurs en charge des manuscrits, sont invités à analyser les textes plutôt en tant qu'experts qu'en tant qu'« évaluateurs » ou « réviseurs ». Leur rôle, qui est essentiel pour la publication de textes d'excellente qualité, est de donner des conseils aux auteurs pour l'amélioration de leurs manuscrits, lesquels sont publiés lorsque l'éditeur en charge et les rapporteurs conviennent que la qualité académique a été atteinte.

Le présent document contient les éléments suivants :

1. une version abrégée des conseils aux auteurs,
2. un tableau récapitulatif qui permet de vérifier les manuscrits avant de les soumettre,
3. une description détaillée et complète des règles de préparation des manuscrits.

Instructions aux auteurs

1. Les conseils aux auteurs (version courte)

En 2016, l'Académie d'agriculture de France a créé, sur le site internet de l'Académie, une publication qui présente des travaux scientifiques, technologiques ou techniques de qualité académique, à l'instar des articles publiés dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences, mais dans son domaine de compétence, représenté par les dix sections de l'Académie d'agriculture de France (voir <http://www.academie-agriculture.fr/>).

La revue est dirigée par un Comité éditorial composé (par ordre alphabétique) de :

Sylvie Alexandre, Bernard Ambolet, Pere Arus, Catherine Aubertin, Guilhem Bourrié, Paul Brassley, Yves Brunet, Roisin Burke, Philippe Chemineau, Noëlle Dorion, Michel Dron, Christian Ferault, André-Jean Guérin, Malcolm Hadley, Maria Halamska, Bruno Hérault, Philippe Kim-Bonbled, Gilles Lemaire, Nicole Mathieu, Marie-Claude Maurel, Jean-Claude Mounolou, Alain Pavé, Jean-Marie Pierre-Guy, Agnès Ricoch, Michel Rieu, Douglas Rutledge, Philippe Schmidely, Jean-Marie Séronie, Paulo Sobral, Patrick Svensson, Hervé This, Sophie Villers, Charles Vincent, Nadine Vivier.

Yves Brunet, Noëlle Dorion, Christian Ferault, Hervé This et Nadine Vivier sont les secrétaires du Comité éditorial, en charge de recueillir les manuscrits, de mettre en œuvre les modalités de leur analyse critique en vue de leur amélioration (double anonymat, avec l'intervention d'un « éditeur » et de deux rapporteurs indépendants), puis de les préparer pour la publication selon les modalités indiquées dans ce document.

Nous invitons les auteurs potentiels à soumettre des manuscrits à l'adresse notes-academiques@academie-agriculture.fr et à inviter des collègues à publier dans cette revue.

1.1. Quels articles ?

Les manuscrits peuvent être soumis pour une des rubriques suivantes :

1. Le « groupe vert » : Notes de recherche (résultats originaux), Matériel supplémentaire, Notes historiques (matériel original).
2. Le « groupe bleu » : Revues, Synthèses, Rapports, Notes de conjoncture, Actes de conférences, Potentiel de la science pour une agriculture durable.
3. Le « groupe orange » : Points de vue, Opinions, Perspectives, Lettres à l'éditeur, Commentaires de notes, Analyses critiques de livres, Analyse critiques d'articles, Quoi de neuf en..., Points de vue d'Académiciens.
4. Le « groupe pourpre » : Cours, Matériel didactique, Activités d'enseignement, Démonstrations, Discussions didactiques, « Comment faire », Documents de bonnes pratiques, Points de vue d'experts.
5. Le « groupe rouge » : Éditoriaux (par des Éditeurs ou invités), Débats.

Tous les textes soumis doivent être originaux. En aucun cas, la revue ne republiera des textes déjà publiés, que ce soit dans des documents imprimés ou sur Internet. En outre, les auteurs doivent être des individus identifiés, éventuellement en grand nombre, mais pas des groupes ou des institutions.

1.2. Publiés dans quel contexte ?

Les articles seront exclusivement accessibles en ligne (pas de publication imprimée, sauf pour le dépôt légal). Ils sont libres et ouverts (free et open), c'est-à-dire que les auteurs ne paient pas pour être publiés (ce qui évite les conflits d'intérêts) et que leurs articles seront librement accessibles à tous sur le site académique. Sauf exception, tous les articles sont publiés en open access sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Les articles sont référencés : Auteurs,

Instructions aux auteurs

Année, Titre, Revue, Numéro de publication, Pages, comme indiqué dans les textes publiés (voir aussi la version longue de ce document).

Sauf accord explicite contraire, les auteurs qui soumettent un manuscrit acceptent qu'il soit publiés en open access article sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

1.3. La préparation des manuscrits

Les manuscrits peuvent être rédigés en français ou en anglais.

Les auteurs doivent s'assurer qu'ils sont originaux et n'ont pas été publiés précédemment.

Les auteurs qui soumettent un manuscrit doivent indiquer pour quelle rubrique de la revue le manuscrit est préparé (voir la liste dans la version longue), et elle doit inclure les fichiers suivants :

1. Un fichier .doc qui contient :

- le titre,
- les noms des auteurs,
- leurs affiliations,
- la mention du ou des auteurs correspondants, avec leur adresse email),
- des remerciements éventuels,
- des dédicaces éventuelles
- la répartition du travail entre les auteurs
- des déclarations d'intérêts ou d'absence d'intérêts.

2. Un fichier .doc complètement anonyme, qui contient :

- le titre, en français et en anglais,
- un résumé en français (un seul paragraphe, moins de 130 mots),
- un abstract en anglais (moins de 130 mots ; l'abstract doit être l'exacte traduction du résumé),
- des mots clés en français (3 à 6),
- des keywords, en anglais (les mêmes qu'en français),

- le corps de l'article, en français ou en anglais ; le caractère utilisé doit être le Times new roman, corps 12, double interligne ; les lignes doivent être numérotées.

3. Une version .pdf du fichier .doc de l'article.

4. Des fichiers séparés pour les figures et leurs légendes, pour les tables et leurs légendes.

La longueur des textes doit être inférieure à 25 000 caractères, espaces compris (mais pour certains types de textes, des tailles plus courtes doivent être respectées ; voir la version longue de ces instructions aux auteurs).

Il n'y aura qu'un ou deux niveaux de titres, en gras, de la même taille que le texte (avec une numérotation en chiffres arabes).

Les notes de bas de page ou de fin de texte ne sont pas acceptées.

Les noms propres seront en minuscules, à l'exception de l'initiale.

Les termes en langues étrangères, en latin ou en grec seront en italiques.

Les unités doivent être exprimées dans le Système international d'unités (<https://www.bipm.org/en/measurement-units>).

Les acronymes ou abréviations doivent être explicités la première fois qu'ils apparaissent dans le texte, en utilisant les majuscules habituelles ; ils ne doivent pas être séparés par des points ; par exemple, AAF (Académie d'agriculture de France).

Pour les noms d'institutions ou les noms propres, l'usage du Code typographique de l'Imprimerie nationale sera respecté : seuls les mots jusqu'au premier nom (y compris celui-ci) seront mis en majuscules (par exemple : Société nationale des chemins de fer, Première Guerre mondiale).

Pour les listes, la numérotation en chiffres arabes doit être utilisée, le cas échéant.

Les appels de références se font dans le texte, avant le point final des phrases sous une des formes suivantes « (Durand, 1982) », « (Durand et Dupont, 1982) », « Durand *et al.*, 1982) », ou

Instructions aux auteurs

« (Dupont, 1982 ; Durand, 1984) » (ordre chronologique), ou « Durand, 1982 ; 1984 ».

Les références bibliographiques, placées en fin d'article, seront classées par ordre alphabétique du nom de leur premier auteur et présentées selon la norme indiquée ci-dessous :

- article : Dupont JN, Durand A, Dubois M. 1992. Molecular biology of methanogens, *Annual Review of Microbiology*, 46 (3), 165-191. DOI : xxxxxx.

- livre : Malecot G. 1948. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 12-24. DOI : xxxxx.

Quand des pages différentes d'un même ouvrage sont citées, on indice les années par des lettres :

Malecot G. 1948a. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 12

Malecot G. 1948b. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 15

Malecot G. 1948c. *Les mathématiques de l'hérédité*. Masson, Paris, 19.

- sites internet :

https://scholar.google.fr/scholar?q=%22maillard+reaction%22&btnG=&hl=en&as_sdt=0%2C5 , dernier accès 2021-09-03.

Les références aux articles acceptés pour publication doivent être citées de la même manière que les autres, mais avec la mention « sous presse » suivant le nom de la revue.

À noter que les articles gagnent à être illustrés. Les figures, photos ou diagrammes doivent être fournis par les auteurs sous forme numérique (voir les différents formats dans la version longue), en qualité imprimable. Les auteurs doivent s'assurer que ces images sont libres de droits ou obtenir des auteurs et éditeurs l'autorisation de reproduction. Les figures doivent être appelées dans le texte et accompagnées d'une légende (moins de 130 mots) ; leur origine doit être indiquée.

Les tableaux doivent être appelés dans le texte et référencés de la même manière que les figures (mais leur légende est située au-dessus d'eux).

1.4. Le circuit éditorial

La revue est dirigée par un Comité éditorial composé d'académiciens des différentes sections de l'Académie d'agriculture de France. Cinq membres de ce comité sont Éditeurs Secrétaires, à savoir Yves Brunet, Noëlle Dorion, Christian Férault, Hervé This et Nadine Vivier.

Les articles des Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France (N3AF) sont publiés au terme du processus suivant :

1. Les manuscrits préparés selon les procédures ci-dessus sont soumis par courriel à notes-academiques@academie-agriculture.fr. Ils peuvent être accompagnés de propositions de rapporteurs compétents et indépendants (s'il n'y a pas de conflits d'intérêts) et des noms de concurrents.

2. A réception d'une soumission, le manuscrit complet (incluant tous les fichiers stipulés plus haut) est officiellement déposé sur le site académique (pour attester d'une éventuelle antériorité). Son anonymat est alors vérifié.

3. Le résumé et l'abstract sont alors envoyés, sans mention des auteurs, au Comité éditorial, lequel propose des Éditeurs en charge.

4. L'Éditeur en charge reçoit le manuscrit, les figures et les tableaux, et il se charge de faire rapporter le texte par au moins deux rapporteurs indépendants, dont un au moins doit être extérieur à l'Académie. Ces experts sont invités (dans un délai de 15 jours) à donner un avis factuel, détaillé et motivé, sans aucun jugement de valeur, sur la possibilité de publier l'article. Surtout, les rapporteurs sont invités à prodiguer des conseils aux auteurs pour qu'ils puissent

Instructions aux auteurs

améliorer leur manuscrit et le rendre de qualité scientifique publiable, conformément aux règles de l'évaluation par les pairs.

5. Dès réception de ces documents de la part des rapporteurs, l'Éditeur en charge les transmet anonymement au secrétariat de rédaction, qui les transmet de manière anonyme aux auteurs.

6. Les auteurs doivent répondre à l'Éditeur en charge et aux rapporteurs (dans un délai de 15 jours), en indiquant clairement les changements effectués au manuscrit (option « suivi des modifications » du logiciel de traitement de texte) ; ils doivent accompagner le texte modifié d'un document qui répond point à point à toutes les observations des éditeurs et des rapporteurs.

7. Les échanges entre auteurs et rapporteurs, orchestrés par l'Éditeur en charge, se poursuivent jusqu'à ce que l'Éditeur et les rapporteurs considèrent le manuscrit comme publiable.

8. Lorsque le manuscrit est accepté, un secrétaire de rédaction ajoute au manuscrit les informations sur les auteurs, et le manuscrit est renvoyé aux auteurs pour une dernière relecture. Aucune modification du contenu n'est autorisée à ce stade ; les auteurs ne peuvent pas modifier le texte accepté pour publication, sauf s'ils le soumettent à nouveau.

9. Simultanément, les éditeurs et rapporteurs sont invités à être cités dans la publication (dans le cas de co-rapporteurs, c'est-à-dire de personnes auxquelles les rapporteurs ont demandé de l'aide pour l'analyse des manuscrits, la confidentialité s'étend à elles, et elles peuvent être citées).

10. Le manuscrit est alors mis en page, et les premières épreuves sont envoyées au comité de rédaction, qui peut poser des questions aux auteurs (dans les 48 heures).

11. Les épreuves accompagnées de questions ou de propositions sont ensuite envoyées aux auteurs, qui ne peuvent que répondre aux remarques du comité de rédaction et proposer

des corrections orthographiques ou typographiques. Ils ne sont pas habilités à discuter de la mise en page et de la typographie, qui restent de la responsabilité de la revue, et ils doivent accepter les normes éditoriales de la revue.

Le Comité Éditorial :

Sylvie Alexandre : ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, présidente du groupe de travail lait de l'Observatoire des prix et des marges en agriculture, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 2).

E : sylvie.alexandre1212@gmail.com.

Bernard Ambolet : ancien directeur des affaires scientifiques chez Bayer CropSciences France, consultant en agronomie, protection des plantes et environnement, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 9).

Pere Arus : chercheur émérite à l'IRTA, du Centre de Recerca en Agrigenòmica CSIC-IRTA-UAB-UB (CRAG)

Catherine Aubertin : directrice de recherche de l'Institut de recherche pour le développement, IRD, correspondante pour l'application du protocole de Nagoya à l'IRD, membre du comité de rédaction de la revue Natures Sciences Sociétés, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 7).

Guilhem Bourrié : directeur de recherche honoraire de l'Inrae, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 5).

Paul Brassley : Honorary University Fellow de l'Université d'Exeter.

Yves Brunet : directeur de recherche de classe exceptionnelle, INRAE Bordeaux, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 7).

Roisin Burke : professeur au Technological

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)

Instructions aux auteurs

University Dublin, Irlande.

E : roisin.burke@TUDublin.ie

Philippe Chemineau : directeur de recherche émérite INRAE, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 3)

E: Philippe.Chemineau@inrae.fr

Noëlle Dorion : présidente de la Section POPAM du CTPS, professeure honoraire, Institut Agro Angers, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 1).

E : n.dorion@orange.fr

Michel Dron : professeur émérite de l'université Paris Saclay, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 1).

Christian Ferault : directeur de recherche honoraire de l'Inra, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 10).

André-Jean Guérin : ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts, ancien DDAF du Var, délégué général de la Fondation Nicolas Hulot, membre du CESE, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 4).

Malcolm Hadley : membre du secrétariat du programme sur l'homme et la biosphère (MAB) et de son réseau mondial des réserves de la biosphère, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 2).

Maria Halamska : Professeur à l'Institute of Rural and Agricultural Development of the Polish Academy of Sciences, Head of the Department of Rural Sociology.

Bruno Héroult : chef du centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, conseiller scientifique de Futuribles international, membre du Collège de prospective, membre de l'Académie d'agriculture de France (Section 8).

Philippe Kim-Bonbled : Inspecteur général en

santé publique vétérinaire au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6).

E : philippe.kim-bonbled@academie-agriculture.fr

Gilles Lemaire : directeur de recherche honoraire de l'INRA, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 5).

Nicole Mathieu : ancienne directrice du laboratoire STRATES Université Paris 1/CNRS, ancienne rédactrice en chef adjoint de la revue Natures-Sciences-Sociétés, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 7).

Marie-Claude Maurel : directrice d'études honoraire à l'EHESS, membre du Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 4).

Jean-Claude Mounolou : professeur honoraire de l'université Paris-Saclay, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6).

Alain Pavé : professeur émérite de l'université Claude Bernard Lyon 1, membre de l'Académie des technologies, membre de la Sigma-Ksi Scientific Research Society (USA), membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6).

Jean-Marie Pierre-Guy : consultant, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 10).

Agnès Ricroch : adjunct professor à Pennsylvania University, États-Unis, maître de conférences à AgroParisTech, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 6).

Michel Rieu : membre de l'Académie d'agriculture de France (section 3).

Douglas N. Rutledge : professeur de chimie analytique et de chimiométrie, Faculté de pharmacie, université Paris-Saclay, France, Muséum national d'histoire naturelle, Charles

Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France
Academic Notes from the French Academy of Agriculture
(N3AF)

Instructions aux auteurs

Sturt University, Wagga Wagga, Australia
E: douglas.rutledge@universite-paris-saclay.fr

Philippe Schmidely : professeur de sciences animales, AgroParisTech, Université Paris-Saclay, France, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 3)

E-mail: Philippe.schmidely@inrae.fr,
philippe.schmidely@agroparistech.fr

Jean-Marie Seronie : président SAS Champs d'avenir, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 10).

Paulo Jose do Amaral Sobral : professeur de physico-chimie des aliments, université de Sao Paulo, Faculté de zootechnie et d'ingénierie alimentaire, Brésil.

E : pjsobral@usp.br

Patrick Svensson : professeur d'histoire agraire, université suédoise des Sciences de l'agriculture; president of the European Rural History Organisation (EURHO).

Hervé This : physico-chimiste Inrae, directeur du Centre international de gastronomie moléculaire et physique AgroParisTech-Inrae, professeur consultant AgroParisTech, directeur scientifique de la Fondation Science & culture alimentaires (Académie des sciences), membre de l'Académie d'agriculture de France (section 8).

E : herve.this@inrae.fr

Sophie Villers : présidente de la section Gestion publique et réforme de l'État au CGAAER, membre de l'Académie d'agriculture de France (section 8).

Charles Vincent : entomologiste, consultant scientifique, vice-président de l'International Society for Pest Information (ISPI), membre du Groupe de travail sur l'agriculture biologique, Académie d'agriculture de France.

<https://sites.google.com/view/cvincententomologist>

Nadine Vivier : professeur des universités émérite

(histoire rurale contemporaine), membre de l'Académie d'agriculture de France (section 4).

Éditeurs secrétaires :

Yves Brunet,
Noëlle Dorion,
Christian Ferault,
Hervé This,
Nadine Vivier.

Pour toute soumission de manuscrits, utiliser l'adresse :

notes-academiques@academie-agriculture.fr

Instructions aux auteurs

2. A vérifier avant toute soumission

Droits d'auteur :

Acceptez-vous que le texte soit publié en open access article sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Titre

- Le titre de l'article reflète-t-il son contenu ?
- La longueur du titre est-elle adéquate ?
- Le titre informe-t-il correctement le lecteur du contenu ?
- Le titre est-il en français ET en anglais ?

Mots clés

- Les mots-clés sont-ils appropriés, en accord avec le texte ?
- Sont-ils en nombre compris entre 3 et 6 ?
- Les mots-clés sont-ils donnés en français ET en anglais ?

Résumés

- Le résumé correspond-il au contenu du texte ?
- Le résumé (pour un article original) est-il structuré comme suit : Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion ?
- Le résumé est-il suffisamment précis pour expliquer le contenu du texte ?
- Le résumé est-il donné en français ET en anglais ?
- Le résumé est-il corrigé par une personne de langue maternelle anglaise ?

Introduction

- L'introduction traite-t-elle des éléments connus et inconnus en relation avec le sujet de l'étude ?
- L'introduction se termine-t-elle par l'objectif de l'article ?

Matériels et méthodes

- Cette section comprend-elle suffisamment d'informations pour comprendre et reproduire la

manière dont le travail a été effectué ?

- L'étude a-t-elle été évaluée par un comité d'éthique ?
- Des équipements spéciaux ont-ils été utilisés pour cette étude ? Si oui, évitez les photos montrant les noms commerciaux.

Résultats

- Avez-vous vérifié qu'il n'y a pas d'erreur dans la présentation des données (dans les figures, les tableaux, etc.) ?
- Avez-vous vérifié qu'il n'y a pas de redondance dans la présentation des données (graphiques et tableaux montrant les mêmes données, texte donnant les mêmes données que les graphiques, etc.) ?
- Avez-vous vérifié que les résultats sont synthétisés ?
- Avez-vous vérifié qu'aucune hypothèse n'a été utilisée dans la présentation des résultats (ceci devrait être fait dans la partie Discussion, sauf pour la mise en œuvre d'expériences complémentaires) ?
- Les tests statistiques sont-ils suffisants et appropriés ?

Discussion

- Montrez-vous les principales conséquences des résultats ?
 - Les forces et les faiblesses du travail sont-elles montrées ?
 - Les limites de l'étude sont-elles discutées ?
 - Les faiblesses de la section Matériels et Méthodes sont-elles discutées, en relation avec d'autres publications ?
- Les hypothèses explicatives liées aux résultats sont-elles exposées ?
- Les questions ouvertes sont-elles exposées ?

Remerciements et financements

- Avez-vous obtenu l'accord écrit des personnes que vous remerciez ?
- Si le travail a été financé, avez-vous cité l'institution de financement ?

Instructions aux auteurs

Contribution des auteurs

- Le rôle de chaque auteur est-il explicité ?

Déclaration d'intérêts

- Chaque auteur a-t-il déclaré ses intérêts éventuels, ou indiqué qu'il n'y avait pas d'intérêts relatifs aux travaux présentés ?

Références

- Les références sont-elles rédigées conformément aux instructions aux auteurs ?
- Toutes les références listées ont-elles été vérifiées ?
- Sont-elles toutes appelées dans le texte principal ?
- Toutes les références citées dans le texte sont-elles listées dans la liste des références ?
- Les références sont-elles classées par ordre alphabétique ?
- Les références sont-elles sélectionnées en fonction de leur pertinence ?

Tableaux

- Avez-vous appelé tous les tableaux dans le texte principal ?
- Avez-vous donné un titre explicite à tous les tableaux ?
- Toutes les abréviations données dans les tableaux sont-elles décrites dans la légende du tableau ?
- Les lignes des tableaux sont-elles classées de manière cohérente ?
- Les données importantes sont-elles sélectionnées ?
- Si les données proviennent d'une source déjà publiée, avez-vous demandé et obtenu l'accord de l'éditeur (copyright) ?
- Les tableaux sont-ils appelés par ordre d'apparition dans le texte principal ?
- Tous les tableaux sont-ils nécessaires ou certains d'entre eux pourraient-ils être transférés dans les données supplémentaires ?

Figures

- Toutes les figures sont-elles citées dans le texte principal ?
- Toutes les figures ont-elles une légende explicite ?
- Si les données sont tirées d'une source publiée précédemment, avez-vous demandé l'autorisation de reproduction (copyright) ?
- Les figures sont-elles présentées dans le bon ordre ?
- La résolution des figures est-elle suffisante ?
- Avez-vous nettoyé les figures de toute information personnelle ou confidentielle ?

Format et contenu

- La longueur est-elle conforme aux instructions aux auteurs ?
- Avez-vous respecté toutes les recommandations des Instructions aux auteurs ?
- Tous les fichiers texte sont-ils en .doc ?
- Avez-vous vérifié l'orthographe et la grammaire ?
- Le texte est-il clair ?
- Avez-vous vérifié qu'aucune partie du manuscrit n'a été dupliquée ou plagiée ?
- Avez-vous vérifié que l'article ne contient aucune phrase insultante ou diffamatoire ?

Processus de révision lors du retour du manuscrit après la révision

- Si vous soumettez une version révisée, avez-vous répondu à tous les commentaires des examinateurs, à la fois par des modifications du manuscrit (.doc), et dans un document séparé ?
- Toutes les parties modifiées apparaissent-elles clairement (couleur, informations dans la lettre d'accompagnement) ?
- Avez-vous répondu à toutes les questions des examinateurs ?
- Avez-vous évité d'introduire de nouvelles erreurs dans la partie révisée ?
- Avez-vous répondu aux examinateurs d'une manière polie, éthique et professionnelle ?

Instructions aux auteurs

Envoi des fichiers

Manuscrit

- Existe-t-il un fichier pour le titre, les auteurs, les affiliations, les adresses, le ou les auteurs correspondants, les remerciements, la dédicace ?
- Existe-t-il un fichier .doc entièrement anonyme pour le manuscrit, ET un fichier .pdf pour le manuscrit ?
- Toutes les figures sont-elles dans des fichiers séparés ?

La description complète des recommandations figure à partir de la page suivante.

Instructions aux auteurs

3. La description complète des conseils aux auteurs

3.1. Ethique

Pour toute information sur l'éthique de la publication scientifique, consulter notre déclaration téléchargeable sur <https://www.academie-agriculture.fr/publications/notes-academiques>.

Et aussi :

<https://pubs.acs.org/userimages/ContentEditor/1218054468605/ethics.pdf>
<http://www.elsevier.com/publishingethics>
<http://www.elsevier.com/journal-authors/ethics>

Pour les études réalisées sur des humains ou des animaux, les auteurs doivent s'assurer que leurs études ont été conduites conformément au code d'éthique de l'Association médicale mondiale (déclaration d'Helsinki) :

<http://www.wma.net/en/30publications/10policies/b3/index.html> ; EU Directive 2010/63/EU.

Pour les expérimentations avec des animaux :

http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/legislation_en.htm.

Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki et doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent, soit à un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), soit à un comité d'éthique. Quand un travail a été soumis à l'une de ces institutions, il doit en être fait mention dans le texte.

Pour les manuscrits dans les domaines des sciences de l'humain ou des sciences de la société, les auteurs doivent, conformément aux règles de ces disciplines, inscrire leur article dans le contexte historiographique et donc, rappeler les recherches qui ont précédé et leurs divergences.

3.2. Déclaration de soumission

La soumission d'un manuscrit implique que ce texte n'a pas été proposé précédemment à la même revue, et n'est pas publié ou en cours de révision dans une autre revue.

La soumission doit être acceptée par tous les auteurs.

Les auteurs acceptent que, si le manuscrit est accepté et publié, seul le fichier .pdf produit par la N3AF puisse être distribué (librement).

Afin de vérifier l'originalité du texte, le manuscrit peut être soumis à un logiciel de vérification ou à un outil anti-plagiat.

3.3. Soumission de manuscrits

Les manuscrits sont soumis par envoi à l'adresse électronique suivante : notes-academiques@academie-agriculture.fr.

Sauf discussion préalable dont le résultat qui devra être signalé sur le texte publié, la soumission vaut accord au fait que les articles soient publiés en open access article sous la licence CC BY 4.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Les auteurs sont invités à proposer des rapporteurs ou à signaler d'éventuels conflits qui empêcheraient que le manuscrit leur soit envoyé pour expertise à des collègues particuliers.

ATTENTION : ce journal utilise un processus de révision en double aveugle. Cela signifie que l'identité des auteurs n'est pas connue des éditeurs et rapporteurs, et vice versa.

Par conséquent, plusieurs dossiers sont nécessaires :

Fichier 1 :

Un fichier .doc séparé doit contenir le titre en français ET en anglais (obligatoire) ; chaque auteur est désigné (dans cet ordre) par son nom, le nom de son institution, l'adresse postale, ET le

Instructions aux auteurs

numéro de téléphone ainsi que l'adresse électronique. Un auteur (exceptionnellement plusieurs) correspondant doit être indiqué.

Les remerciements et dédicaces doivent également être insérés dans ce dossier.

Doivent figurer des déclarations d'intérêts de tous les auteurs, avec des indications pertinentes sur le financement et les liens d'intérêts (financiers, idéologiques, etc.); les auteurs sont invités à expliciter la nature des contributions des différents auteurs à l'article.

En vue de préserver absolument le double anonymat, lors du processus éditorial, ce fichier séparé sera tenu secret jusqu'à l'acceptation du manuscrit.

Fichier 2 : le manuscrit

Ce fichier .doc, accompagné d'un fichier .pdf parallèle, doit contenir un résumé en français ET en anglais et des mots-clés, en français ET en anglais.

Le texte de l'article peut être en français ou en anglais.

Le fichier contenant le manuscrit ne doit jamais contenir d'informations sur le ou les auteurs : pas de nom, pas d'adresse postale ou électronique, pas de numéro de téléphone.

Le texte doit être en Times new roman, 12, double interligne, et les lignes doivent être numérotées.

Le fichier doit également inclure les références bibliographiques

Fichier 3 et suivants : figures, tableaux, matériels supplémentaires

Ces fichiers peuvent comprendre des schémas, des dessins, des photographies en couleur ou en noir et blanc. Ces documents doivent toujours être fournis sous forme de fichiers séparés : un fichier par figure ou un dossier zippé avec un fichier par figure.

Les auteurs doivent s'assurer qu'ils ont le droit d'utiliser ces images pour la publication.

Les tableaux doivent être présentés sous forme de fichiers .doc, et non sous forme d'images.

Le fichier doit également inclure les légendes des tableaux et des figures.

3.4. Présentation du manuscrit

La présentation formelle du manuscrit doit respecter l'ensemble des règles suivantes (le non-respect de ces règles entraînera le retour du manuscrit).

Notez que le dernier article publié par la revue est celui qui doit servir de modèle.

1. Titre

Cette page doit comprendre le titre (en français ET en anglais); il doit être concis, donner de façon précise le sujet du travail, et ne doit pas comporter d'abréviations.

2. Résumés et mots-clés

Chaque article comprend un résumé en français et sa traduction en anglais, sans abréviation ni référence, de 130 mots maximum (un seul paragraphe).

Pour les articles originaux, les résumés sont de préférence structurés comme suit :

- Introduction ou Objectifs,
- Matériels et Méthodes,
- Résultats,
- Discussion,
- Conclusions et perspectives,
- Références.

La version anglaise du résumé doit être rédigée de la même manière que la version française et relue par un anglophone.

Les mots-clés (en français ET en anglais), plus de 3 et moins de 6, sans nécessairement répéter les termes du titre de l'article, doivent être pertinents ou descriptifs, et seront revus par l'éditeur pour permettre l'indexation de l'article.

Veillez noter que le résumé doit donner des résultats et des conclusions précises pour les sciences naturelles ; pour les sciences humaines et sociales, il faut indiquer les sources, les méthodes, les conclusions et les hypothèses.

3. Le texte

Le texte doit être donné en Times new roman, taille 12, double interligne, avec numérotation des lignes.

Il doit être rédigé dans un style clair, concis,

Instructions aux auteurs

précis et référencé. Il doit être compréhensible pour un lecteur extérieur au domaine étudié. Il doit respecter les règles classiques de la publication scientifique, c'est-à-dire que le texte ne doit pas répéter des informations publiées ailleurs, sauf à les citer en vue de les utiliser (par exemple, texte entre guillemets avec citation du texte original), notamment pour :

- indiquer la nouveauté du travail,
- justifier les méthodes.

Les termes importants ne doivent pas être mis en gras, soulignés ou en italiques.

L'utilisation de la première personne n'est pas habituelle. Les sauts de ligne fréquents sont à éviter. Les événements passés doivent être décrits au prétérit ou au parfait. C'est le cas dans les sections « Matériels et méthodes » et « Résultats ».

Lorsque les noms des auteurs sont cités dans le texte, s'il n'y en a que deux, ils sont tous deux cités (séparés par « et » dans les articles français, et par « and » dans les articles anglais) ; s'il y en a plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. »

Les titres et les éventuels sous-titres peuvent être numérotés selon la règle de l'Afnor (1, 1.1, 1.2...) ; il ne peut y avoir plus de deux niveaux de sous-titre.

Les titres et sous-titres n'incluent pas les références, et ils doivent faire moins de quatre lignes sur la maquette.

Les listes sont annoncées par des chiffres plutôt que par des lettres : respectivement (1), (2), au lieu de (a), (b), ou (i), (ii).

Les locutions et abréviations latines sont écrites en italique (et al., a priori, in vitro...), et les règles du *Code typographique* doivent être respectées.

Il est demandé de numéroté les lignes du fichier texte dans un ordre croissant continu, afin de faciliter les échanges avec les arbitres.

Figures et tableaux

Figures et tableaux sont donnés dans des fichiers séparés.

Abréviations et acronymes

Seuls les abréviations et acronymes courants sont acceptés. Le terme complet doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte, sauf dans le cas des unités de mesure internationales (celles-ci ne sont pas expliquées). Ensuite, une fois l'abréviation introduite, la forme complète ne doit plus être utilisée. L'utilisation d'abréviations est interdite dans le titre et doit être évitée dans les Résumés.

Notes de bas de page et notes de fin d'article

Les notes de bas de page et les notes de fin d'article, qui sont distinctes des références bibliographiques appelées dans le texte, ne sont pas acceptées.

Unités, symboles et noms de marques

Les symboles et les unités doivent être indiqués conformément aux règles internationales :

<http://www.bipm.org/en/about-us/>

<http://goldbook.iupac.org/>

Les unités de longueur, de masse, de volume sont m, kg, L, ou leurs multiples.

La marque d'un matériau, d'un produit, doit être indiquée avec l'abréviation TM et, entre parenthèses, le nom du producteur/fabricant.

Dans une phrase, les chiffres de 0 à 10 s'écrivent en lettres (zéro, dix) – sauf s'ils sont suivis d'une unité physique (par exemple, 2 kg).

Une virgule est utilisée avant les chiffres décimaux en français, un point dans les textes anglais. Les isotopes sont présentés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole de l'élément (131I).

Tableaux

Les tableaux doivent être présentés sous forme de tableaux .doc, chacun sur une page séparée, avec leur légende avant le tableau.

Ils sont numérotés en chiffres arabes et indexés dans le texte par « (Tableau x) ». Ils peuvent être accompagnés de notes explicatives (sous le tableau).

Les auteurs sont invités à tenir compte de la taille d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

Instructions aux auteurs

Figures

Les figures doivent être fournies sous forme numérique.

La légende doit être fournie séparément, indiquant clairement le but de la figure et expliquant les abréviations qui apparaissent dans les images.

Les figures peuvent être en noir et blanc ou en couleur.

En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs du document. La revue se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante par rapport à l'intérêt de l'information fournie.

Les figures doivent être soumises en format TIFF (.tiff), EPS (.eps), PDF (.pdf), JPEG (.jpeg) ou JPG (.jpg). Les formats Word et Excel sont également acceptés, mais les documents PowerPoint sont à éviter.

Afin de permettre à l'éditeur et aux rapporteurs d'identifier facilement les figures soumises, il est demandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : "fig1.tif", pour le fichier de la figure 1 au format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou diagrammes.

La haute résolution est nécessaire pour la lecture et l'impression.

Documents complémentaires

Le journal invite les auteurs à soumettre des informations complémentaires avec leurs articles. Il peut s'agir de tableaux, de figures, de vidéos, de QCM, etc. L'objectif des suppléments électroniques est de faciliter la lecture d'un élément de l'article (par exemple, un grand tableau, trop de figures) ou d'approfondir un point de l'article, ou encore de prolonger le travail des auteurs.

Il est désormais possible de soumettre des éléments multimédias supplémentaires pour accompagner et enrichir les articles. Ces

éléments (images, vidéos, audios, archives, tableurs, présentations, etc.) seront uniquement accessibles en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans le corps de l'article). Les auteurs peuvent fournir des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav, etc.), des documents (.doc, .pdf, etc.), des feuilles de calcul (.xls, .cvs, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.).

Remerciements

Les remerciements éventuels apparaissent à la fin de l'article, avant les références. Ils comprennent la description des contributions pour lesquelles la paternité n'est pas requise, telles que les remerciements pour l'aide technique, la contribution matérielle, le financement. En particulier, elles peuvent inclure la description des intérêts pour lesquels un conflit est possible (voir ci-dessous).

Pour chaque auteur de la publication, des informations complémentaires peuvent être données, par exemple, travail expérimental, assistance technique, rédaction...

Références bibliographiques

Elles sont sous la responsabilité des auteurs et leur exactitude doit être vérifiée avant l'envoi du manuscrit.

En général, les références citées doivent correspondre à des documents accessibles aux lecteurs. Il n'est pas recommandé de citer des articles publiés dans des revues non indexées. Les auto-citations doivent être utilisées avec parcimonie.

Toutes les références doivent être appelées dans le texte, les figures, les tableaux ou les légendes. Lorsqu'une référence est d'un seul auteur, l'appel (entre parenthèses) comprend le nom, puis une virgule et l'année de publication. Lorsqu'elle est signée par deux auteurs, les deux noms sont indiqués, séparés par « et ». S'il y a plus d'auteurs, l'appel dans le texte ne comprend que le premier nom suivi de « et al. ».

Lorsque deux références se suivent, elles apparaissent dans la même parenthèse,

Instructions aux auteurs

séparées par un point-virgule ; le même auteur de deux références citées dans la même parenthèse n'est mentionné que la première fois ; un point-virgule sépare la première et la deuxième date. Les lettres (a, b, etc.) sont ajoutées lorsqu'il y a plusieurs publications des mêmes auteurs la même année.

Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention [sous presse]. Les références à des communications personnelles, des thèses, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues sont acceptées uniquement entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas être incluses dans la liste bibliographique.

Toutes les références citées dans le texte, les tableaux ou les figures, y compris les légendes des figures et des tableaux, doivent figurer dans la liste des références et vice versa.

Les références données sont présentées selon les modèles suivants (les manuscrits dans lesquels le modèle n'est pas suivi seront renvoyés aux auteurs pour modification), où il convient de noter que les titres ne prennent que la majuscule, et que les noms des revues ne sont pas abrégés. Des DOI doivent être indiqués chaque fois qu'ils existent.

Article de journal :

Dupont JN, Durand A, Dubois M. 1992. Molecular biology of methanogens, *Annual Review of Microbiology*, 46 (3), 165-191. DOI: xxxxxx.

Article d'un supplément :

Dupont JN, Durand A. 1992. Molecular biology of methanogens, *Annual Review of Microbiology Supplement*, 34-36. DOI: xxxxx

Livre :

Malecot G. 1948. *Les mathématiques de l'hérédité*, Masson, Paris, 428 p. (ou les pages correspondant à la citation, séparées par un trait d'union).

Chapitre de livre :

This H. 2012. Molecular gastronomy and

olfaction. In Salesse R, Gervais R (eds) *Odorat et goût*, Editions Quae, Paris, France, 439-449.

Acte de conférence :

Dupont JN, Durand A. 1992. Molecular biology of methanogens, *Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium*, Oct. 29-31, Knoxville (TN), 69-78. DOI: xxxxxx.

Thèse :

Valverde J. 2007. *Study of the modifications induced by various culinary and industrial treatments of pigment systems from immature pods of green beans (Phaseolus vulgaris L.); introduction of new analytical methods for the study of such systems* [thesis], Université Paris VI, Paris.

Référence au format électroniques :

Morse SS. 2020. Factors in the emergence of infectious diseases. *Emerging Infectious Disease*. <http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm>, last access 2020-05-03.

Quand les documents ont un DOI, on le préférera à l'adresse internet.

3.5. Intérêts

Le journal suit les pratiques internationales en matière de relations d'intérêt. Toutes les soumissions de manuscrits doivent être accompagnées d'une déclaration de relations d'intérêt potentielles. Les sources de financement des travaux doivent être divulguées.

Tous les auteurs doivent donc déclarer tout conflit d'intérêt potentiel dans leur travail en général en suivant les recommandations ci-dessous.

Un lien d'intérêt existe lorsqu'un auteur ou un co-auteur a des relations financières, idéologiques ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur fondamentale (intégrité de la recherche,

Instructions aux auteurs

etc.). Les principaux liens d'intérêts sont les intérêts financiers, les essais cliniques pour le compte d'une industrie de la santé, les interventions ponctuelles, les relations familiales, etc.

En cas d'absence de liens d'intérêts, les auteurs doivent le déclarer.

S'il existe un ou plusieurs liens d'intérêts pour un ou plusieurs auteurs de l'article, la liste complète de ces liens doit être mentionnée à la fin du manuscrit (avant les références bibliographiques). Le rôle des différents auteurs dans la publication peut être indiqué : travail expérimental, fourniture de matériel, rédaction...

3.6. Conseils pour la rédaction

Tous les manuscrits doivent viser une des rubriques explicitement listées ci-dessous. Cette mention, lors de la soumission, est essentielle pour l'analyse des manuscrits par les éditeurs et rapporteurs (voir la liste ci-dessous).

Traductions

La version anglaise des résumés et des mots-clés doit être grammaticalement excellente.

Types d'articles et longueur

La présentation et la longueur du manuscrit (hors Titre, Résumé, Références, Tableaux et Figures) varient en fonction de son type. On peut soumettre des textes pour les rubriques suivantes :

1. « Groupe vert » : Notes de recherches (résultats scientifiques originaux), Matériels supplémentaires, Notes historiques (recherche historique originale)

Tous les textes de ce groupe sont des présentations de résultats scientifiques, technologiques ou techniques originaux, dans un format permettant leur compréhension et leur reproduction.

Ils sont accompagnés de résumés structurés (voir paragraphe sur les Résumés) en français et en

anglais.

Leur structure dépend des règles de la discipline à laquelle appartiennent les manuscrits, mais pour de nombreux champs disciplinaires, les publications sont classiquement divisées en cinq sections ayant pour titre : Introduction/objectifs, Matériaux et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion et Perspectives.

La structuration des articles longs par des sous-titres est encouragée ; ceux-ci doivent être brefs et ne pas être rédigés sous forme de phrase ; seuls deux niveaux de structuration sont autorisés.

- L'introduction doit justifier le travail et en exposer les objectifs, en rappelant les données précédemment publiées (avec les références).

- Dans la partie « Matériels et méthodes », toutes les conditions d'obtention des résultats doivent être détaillées. Ce chapitre ne fournit aucun résultat. Il se termine par la présentation des tests statistiques éventuels, y compris le nombre de répétitions.

- Dans la section « Résultats », selon leur nombre ou leur type, les résultats sont donnés sous forme de chiffres, tels que les moyennes (avec les écarts types ou les intervalles de confiance), les médianes (avec les extrêmes) et les probabilités (avec les intervalles de confiance si possible). Les tableaux et les figures doivent être largement utilisés pour expliquer le texte. Les longues énumérations de figures dans le texte doivent être évitées : un ou plusieurs tableaux ou figures doivent être utilisés à la place. La signification statistique doit être basée sur des tests appropriés.

- La section « Discussion » commente les résultats présentés, sans en donner de nouveaux ni les répéter, et les compare à ceux publiés dans la littérature. Les analyses quantitatives sont à privilégier. Notez que les discussions peuvent être discutées par les rapporteurs ou par les éditeurs dans des « Commentaires » (voir cette rubrique).

Instructions aux auteurs

- La section « Conclusion » fournit des réponses brèves à la ou aux questions soulevées dans l'introduction. Elle doit être dérivée sans ambiguïté des résultats de la discussion. Elle ne doit pas affirmer des faits qui ne peuvent être justifiés par les données du texte. Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé.

2. « Groupe bleu » : Revues, Synthèses, Rapports, Notes de conjoncture, Actes de conférences, Potentiel de la science pour une agriculture durable

Revue et Synthèses

Équivalent d'une mise au point, cette section regroupe des articles de fond faisant un point approfondi des développements récents d'un sujet choisi, question d'actualité ou nouveau progrès, à partir d'une analyse critique des données de la littérature et des controverses qui peuvent y être associées. Il s'agit donc de proposer une synthèse critique des travaux publiés sur un thème donné et débouchant sur des propositions utiles et constructives.

Il n'y a pas de limite de taille.

Rapports

Ces textes sont des synthèses très exhaustives sur des thèmes d'attention particuliers. Leur forme est libre, mais elle gagne à se fonder sur une division particulièrement claire.

Il n'y a pas de limite de taille.

Notes de conjoncture

Ces articles font le point sur les avancées scientifiques, technologiques ou techniques. Ils peuvent avoir un lien avec l'actualité.

Actes de conférences

Il s'agit de textes écrits, pas de simples notes

rapides. Ils doivent être structurés comme des examens ou des synthèses.

Potentiel de la science pour une agriculture durable

Les articles de cette rubrique examinent les bénéfices agronomiques potentiels de la science, en particulier de la biologie. Tout en étant conscients qu'un progrès scientifique décisif ne peut être prédit, ces articles sont des réflexions sur les capacités de la science à améliorer la production agricole, ainsi que la qualité des produits, la conservation et la préservation de l'environnement. L'objectif est de croiser, sans a priori ni exclusive, les acquis cognitifs les plus récents avec les attentes technologiques nécessaires à une agriculture durable.

Ces articles sont organisés sous forme de revues.

Ils peuvent être de différents types :

- Quelles avancées scientifiques pour quel progrès ?
- Concepts et outils du génie génétique ;
- Élevage des animaux : domestication, santé, sélection et alimentation ;
- Amélioration des plantes ;
- Nutrition, croissance et développement des plantes ;
- Protection des cultures ;
- Écologie : gestion des ressources sol-eau-espace en relation avec le développement socio-économique ;
- Modélisation et mécanisation, itinéraires techniques ;
- Utilisation non alimentaire du vivant et valorisation des sous-produits ;
- Avenir et sécurité de l'alimentation humaine.

3. « Groupe orange » : Points de vue et Opinions, Perspectives, Lettres à l'Éditeur, Commentaires de notes, Présentations de livres, Présentations d'articles, Quoi de neuf en..., Points de vue d'Académiciens.

Instructions aux auteurs

Pour les textes des rubriques « Points de vue », « Tribune libre », « Opinion », « Perspective », « Lettre à l'Éditeur », « Editoriaux », « Quoi de neuf en... », qui diffèrent des notes de recherches, rapports, synthèses, etc., la question est de bien encadrer la préparation des manuscrits (par les auteurs) et, aussi, les conditions de publication (par les éditeurs), considérant que ces dernières engagent la revue, en ce qu'elles définissent les possibilités proposées aux auteurs.

Autrement dit, ce qui suit est une sorte de contrat qui doit conduire à régler les échanges entre les auteurs de manuscrit et le comité éditorial de la publication.

De tels textes peuvent être proposés lorsque :

1. des recherches ont été effectuées, mais les données sont préliminaires, peu significatives ou pas assez fortes pour transmettre un résultat scientifique ;
2. le sujet concerne un public plus large que les seuls spécialistes du sujet, ou la communauté scientifique en général ;
3. le ou les auteurs souhaitent présenter des opinions et des idées, ou décrire une innovation qui n'a pas encore été mise en œuvre ;
4. les experts veulent efficacement participer au débat public sur un sujet et, même, contribuer à l'élaboration de politiques.

Tous ces textes doivent traiter de sujet qui font l'objet des travaux de l'Académie d'agriculture de France, à savoir :

- productions végétales,
- forêts et filières bois,
- production animale,
- sciences humaines et sociales pour l'alimentation, l'agriculture et l'environnement,
- interactions milieu-êtres vivants,
- sciences de la vie,
- environnement et territoires,
- alimentation humaine et filières alimentaires,
- agrofournitures,
- économie et politique de l'alimentation, l'agriculture et l'environnement.

Articles de type « Point de vue »

Les articles de type « Point de vue » (sous entendu : d'expert, de citoyen, de scientifique, de technologue, de technicien, quel que soit le champ couvert dans la limite donnée précédemment) présentent et discutent le point de vue des auteurs sur les forces et les faiblesses d'une hypothèse ou d'une théorie scientifique, d'une pratique technique, technologique ou scientifique, d'une politique mise en œuvre ou de programmes techniques, technologiques ou scientifiques.

Ces articles encouragent un débat qui remet en question l'état actuel des connaissances ou des pratiques dans un domaine particulier.

Ils font eux aussi l'objet d'une analyse critique en double anonyme, par des pairs.

Les articles de la rubrique « Point de vue » ne doivent pas être des notes de recherche déguisées, avec de données inédites ou originales non évaluées. De même, les Notes académiques n'acceptent pas les articles qui vantent des produits spécifiques.

En revanche, la revue accepte les manuscrits rédigés :

- par des auteurs d'articles de journaux techniques, technologiques ou scientifiques (aussi bien les sciences de la nature que des sciences de l'humain et de la société) qui expliquent leurs résultats à un public non spécialisé,
- ou par des personnes de l'industrie qui traitent des tendances ou des enjeux dans les domaines dans lesquels ils opèrent,
- ou encore par des administrateurs ou des gestionnaires, en charge de questions de politique publique.

Pour ces articles, il est demandé aux auteurs de divulguer tout des intérêts potentiels qu'ils peuvent avoir, en relation avec le thème de l'article.

Instructions aux auteurs

Il est bon que les articles de ce type incluent des critiques constructives, et soient étayés par des preuves.

Classiquement les articles de rubriques « Point de vue » sont relativement courts (2000-2500 mots), et cela est utile, car souvent, une argumentation succincte est plus efficace quand elle est débarrassée d'une documentation excessive (qui peut faire un « Rapport »). Toutefois, le cas échéant, la numérisation des Notes académiques permet des « Point de vue » plus longs, solidement argumentés.

Comment structurer de tels articles

Un article de la rubrique « Point de vue » n'a pas à suivre une structure stricte comme l'IMRaD (Introduction, Matériels et méthodes, Résultats, Discussion). Tant que les idées s'enchaînent logiquement, l'auteur est libre de structurer l'article comme il le souhaite. En général, ces articles comportent une introduction, quelques paragraphes et une conclusion.

Titre

Le titre doit être informatif et inciter à la réflexion. Il ne doit pas comporter plus de 100 caractères (espaces compris).

Il est à donner en français et en anglais.

Résumé

Le résumé doit comprendre 150 mots au maximum et ne faire qu'un paragraphe.

Idem pour le résumé en anglais, ou abstract, qui doit être la traduction fidèle du résumé.

Le résumé a pour objectif d'attirer le lecteur intéressé et de donner une idée exacte du contenu de l'article. Il doit suivre la structure suivante :

- introduction : les auteurs doivent décrire l'importance du sujet abordé.

- domaines couverts : les auteurs doivent décrire la recherche discutée et la recherche documentaire entreprise.

- avis d'expert : l'avis d'expert de l'auteur sur l'état actuel du domaine abordé.

Mots clés :

Ils doivent être donnés en français et en anglais.

C'est une brève liste de 3 à 6 mots-clés, par ordre alphabétique, requise pour aider les indexeurs à établir des références croisées.

Introduction :

Il est recommandé (mais pas obligatoire) de commencer par un paragraphe d'introduction qui présente immédiatement les questions abordées, de manière à capter l'intérêt du lecteur. Si le document traite d'un document de recherche particulier, ce dernier doit être mentionné dans ce premier paragraphe.

L'introduction doit être suffisamment générale pour orienter le lecteur qui n'est pas familier avec les spécificités du domaine abordé. Elle fournit des informations générales et peut comprendre une brève revue de la littérature. La thèse ou l'énoncé de l'objectif est présenté vers la fin de l'introduction.

Ici, et tout au long de l'article, l'auteur doit éviter le jargon et les termes spéciaux de son domaine. Si le langage spécialisé est nécessaire, les termes doivent être définis. L'article doit être rédigé sur un ton clair et déclaratif qui évite le passif, les constructions embrouillées et les détails inutiles. On évitera les incises qui interrompent le flux du texte.

Le corps du texte :

Le corps du texte comprend plusieurs paragraphes qui, chacun, soutiennent l'énoncé de la thèse, s'enchaînant dans un ordre logique.

Il doit y avoir des transitions claires entre l'introduction, chacun des paragraphes du corps du texte et la conclusion.

Des titres de section peuvent être utilisés si nécessaire et doivent être courts et clairs (pas plus de 30 caractères).

Aucune note de fin de texte ou de bas de page n'est acceptée.

Conclusion :

La conclusion résume les arguments fournis dans les paragraphes du corps du texte et soutient la thèse. Elle doit terminer le texte de manière concise, sans se contenter de le

Instructions aux auteurs

répéter. Il doit s'agir d'une conclusion et non d'un résumé.

Les auteurs peuvent discuter des perspectives et des implications futures, des questions restées sans réponse, de l'orientation du domaine, dégager les implications des idées ou des opinions proposées, proposer des orientations futures de la recherche, chercher comment les changements peuvent être mis en œuvre de manière réaliste dans la pratique de la recherche, les limites techniques, technologiques ou méthodiques qui empêchent la recherche de progresser comme elle le pourrait.

Références :

Tous les travaux importants relatifs au sujet traité doivent être cités dans le texte et répertoriés dans la bibliographie.

Les références à des données non publiées doivent être réduites au minimum et les auteurs doivent obtenir une lettre d'autorisation signée des personnes citées pour utiliser des résultats non publiés ou des communications personnelles dans le manuscrit.

Pour le formatage des références, voir les Instructions aux auteurs (en notant qu'un manuscrit pour lequel ce formatage n'est pas conforme sera renvoyé aux auteurs pour qu'ils fassent ce travail).

Articles de type « Opinion » ou « Tribune libre »

Les textes des rubriques « Opinion » et « Tribune libre » sont différents, bien qu'apparentés, mais, dans les deux cas, ce sont souvent des moyens de sensibiliser ceux qui ne sont pas spécialistes du sujet discuté, ou ceux qui n'ont pas analysé la question traitée.

Les « Opinions », d'une part, sont des manières de penser sur un sujet ou un ensemble de sujets, des jugements personnels que l'on porte sur une question, sans que ce jugement soit obligatoirement juste.

Les « Tribunes libres », d'autre part, sont des

possibilités d'exprimer, librement et publiquement, des idées, opinions laissées à la responsabilité de ceux qui les émettent.

Certains textes de type « Lettre à l'Éditeur » s'apparentent à des textes des rubriques « Opinion » ou « Tribune libre », mais les Notes académiques proposent de les publier plutôt sous un de ces libellés (voir plus loin).

La rédaction d'un article d'« Opinion » ne ressemble pas à celle d'un article scientifique, technologique ou technique, et, en conséquence, le processus de publication n'est pas non plus le même, notamment en ce qu'une opinion engage son auteur : les éditeurs et rapporteurs ne peuvent la discuter. En revanche, éditeurs et rapporteurs ont pour mission de s'assurer que des règles éthiques sont respectées et que les faits exposés sont justes, bien argumentés et bien référencés.

En effet, les textes de type « Opinion » ou « Tribune libre » ne peuvent être de simples injonctions ; leurs conclusions doivent se fonder sur des faits que les auteurs doivent présenter explicitement.

Notamment, quand le ou les auteurs font des affirmations scientifiques, technologiques ou techniques – en dehors de celles qui sont essentiellement universellement acceptées (par exemple, l'évolution par la sélection naturelle explique la diversité de la vie sur Terre ; la Terre, approximativement sphérique, se trouve à environ 150 millions de km du Soleil ; etc.) –, alors les auteurs doivent donner leurs informations et leurs sources, à savoir des articles scientifiques, technologiques ou techniques publiés dans des revues à comité de lecture ou par des institutions scientifiques notoires (l'utilisation de sources secondaires, telles des productions journalistiques générales ou des données produites par des organisations partisanes n'est pas suffisante).

Quelques règles s'imposent aussi :

1. L'opinion présentée doit être originale (pas

Instructions aux auteurs

déjà publiée, ou déjà largement connue) : les Notes académiques, en effet, s'interdisent de publier ce qui l'a déjà été.

2. La publication doit se faire au moment opportun, à savoir quand une action est possible, par exemple (et non pas quand un problème a trouvé sa solution), ou bien, pour un sujet intemporel, en considérant une nouvelle approche, une nouvelle analyse ; c'est ici que de la spéculation est possible.

3. Les auteurs doivent viser une certaine efficacité, en termes de changement d'état d'esprit, ou d'action. On se souviendra que, pour convaincre, il faut donner les arguments pour emporter la conviction, et, notamment, procurer aux lecteurs des connaissances et informations qu'ils n'ont pas.

4. Le texte doit être écrit avec expertise et autorité. Les auteurs doivent se concentrer sur des sujets relevant de leur domaine d'expertise et présentant un lien fort avec leur domaine d'activité.

5. Dans la mesure où les articles d'opinion doivent se concentrer sur un seul sujet, il est recommandé que les auteurs soient précis, que leurs arguments reposent sur des recherches solides, bien référencées.

6. La rédaction doit être respectueuse, posée, sans opiniâtreté excessive : il doit y avoir un équilibre entre opinion et vérité (des vérités reconnaissables renforceront la confiance dans ce qui est écrit, tandis que des faits inconnus jusqu'alors ajouteront de la valeur à ce qui est écrit).

7. La rédaction doit être « judicieuse » : l'opinion d'expert étant importante, quelles que soient les conséquences de sa diffusion, le texte mérite une analyse serrée du sujet, sans déclarations superficielles. Des points de vue inhabituels ou fréquemment négligés sont appréciés, tout comme des conseils d'experts, notamment en termes de mesures pratiques à

prendre pour le grand public (on évitera des textes moralisateurs et l'on privilégiera des arguments ou des suggestions constructives pour les parties prenantes ou les décideurs politiques).

8. La rédaction sera appropriée au public que l'on veut convaincre, en facilitant, par le choix des informations données et la clarté des arguments qui en découlent, sa compréhension et en créant les conditions de l'adhésion des lecteurs aux vues exprimées.

En conséquence, les auteurs auront intérêt à indiquer dans leur texte à quel public ils s'adressent. Ils éviteront le jargon scientifique si on peut le remplacer par un équivalent courant, et ils ne feront pas l'hypothèse que les lecteurs ont une connaissance spécialisée *a priori*.

9. Le texte devra être succinct et clair : le sujet de l'article doit être immédiatement clair dès les deux premières phrases (l'accroche).

On notera que les conseils de rédaction des « Opinions » et des « Points de vue » s'appliquent à ces textes.

Articles de type « Perspective »

Les articles de la rubrique « Perspective » signalent des travaux récents et notables, qu'ils soient techniques, technologiques ou scientifiques, mais les auteurs ne devront pas se focaliser sur leurs propres travaux.

De tels articles peuvent contextualiser des résultats récents, en montrant l'importance intrinsèque, ou en signaler l'intérêt pour d'autres disciplines.

Ces textes doivent apporter de la nouveauté, et ne pas se limiter à résumer des travaux publiés. Ils peuvent être sollicités par les éditeurs, ou être soumis spontanément.

Ils permettent d'informer un large lectorat des développements scientifiques passionnants dans le domaine d'expertise des auteurs. Parmi les autres sujets appropriés, citons les

Instructions aux auteurs

discussions sur les méthodes, les livres ou les points forts des réunions (voir les rubriques correspondantes).

Un article de la rubrique « Perspective », présentant l'opinion et les idées de l'auteur concernant la recherche actuelle ou d'autres sujets d'intérêt pour les scientifiques, doit être concis, et bien montrer un point de vue nouveau et original sur des problèmes existants, des concepts fondamentaux ou des notions courantes, proposer et soutenir une nouvelle hypothèse, ou discuter des implications d'une innovation récemment mise en œuvre. Les articles de la rubrique « Perspective » peuvent se concentrer sur les avancées actuelles et les orientations futures sur un sujet, et peuvent inclure des données originales ainsi qu'une opinion personnelle.

On notera que les conseils de rédaction des « Opinions » et des « Points de vue » s'appliquent à ces textes. Ces textes doivent notamment comporter un titre court (en français, en anglais), un résumé et un abstract (moins de 150 mots), des références et ils peuvent être accompagnés de figures et de tableaux.

Ils font l'objet d'un traitement éditorial identique à celui de tous les autres articles (analyse critique en double anonymat, en vue de produire des textes de qualité académique).

Éditoriaux

Les éditoriaux sont considérés comme des opinions personnelles de leurs auteurs. Ils sont classiquement publiés par les membres du Comité éditorial, mais ils peuvent également être sollicités par ce dernier.

Ce sont des textes brefs, référencés, qui peuvent être illustrés.

Quels que soient les auteurs, ils font l'objet d'une double évaluation, si possible anonyme (envoyés à des rapporteurs à qui l'on ne révèle pas l'identité des signataires).

Articles de type « Lettre à l'Éditeur »

On distingue classiquement deux sortes de textes du type « Lettre à l'Éditeur » :

- des textes techniques, technologiques ou scientifiques, qui signalent des erreurs (ou omissions, ou, plus largement, des possibilités d'élargissement du propos) dans des articles publiés par la revue ;
- des discussions qui naissent à partir de textes déjà publiés.

Les textes des deux types font l'objet d'une analyse critique doublement anonyme par les pairs, comme tous les textes des Notes académiques, mais seuls les textes factuels, sans opinions, seront publiés dans la rubrique « Lettres à l'Éditeur » ; les autres devront être publiés soit dans la rubrique « Commentaires », soit dans la rubrique « Tribune libre », soit dans la rubrique « Opinion », soit dans la rubrique « Point de vue » (selon leur contenu).

En conséquence, on ne discute ici que les textes du premier type, qui s'apparentent à des notes de recherche.

Conformément aux recommandations de l'International Committee of Medical Journal Editors, les auteurs dont les propos sont discutés dans une « Lettre à l'Éditeur » sont invités par la revue à répondre (mais ils ne peuvent pas faire état de recherches supplémentaires, lesquelles doivent être proposées dans le cadre d'une nouvelle note de recherche).

Et les auteurs qui proposent des textes de la rubrique « Lettre à l'Éditeur », également, ne peuvent faire état que de résultats déjà publiés ; leurs résultats inédits ne peuvent être publiés que dans le cadre de notes de recherche.

Ainsi les articles de la rubrique « Lettre à l'Éditeur » sont des articles structurellement simples, qui utilisent les données produites par la science, la technologie et la technique pour interpréter les études publiées ou guider les futures recherches.

Instructions aux auteurs

Ce type d'interactions publiques entre auteurs et lecteurs n'est pas nouveau : il avait déjà cours au XV^e siècle quand les scientifiques européens échangeaient des idées et discutaient mutuellement leurs travaux (dans des lettres qu'ils s'échangeaient et dont ils émettaient des copies à des tiers).

Ces articles peuvent naître de différences d'interprétations des résultats publiés dans un article, ou de la découverte d'erreurs qui ont échappé aux auteurs et aux rapporteurs qui ont accepté un article, mais, aussi, d'idées qui sont venues à la lecture d'un article. Notamment ces textes peuvent discuter des points scientifiques, technologiques, techniques, ou des questions politiques, économiques, sociales qui sont des conséquences des activités techniques, technologiques ou scientifiques.

Insistons, pour plus de clarté : les textes de la rubrique « Lettre à l'éditeur » ne sont pas des articles scientifiques (des résultats nouveaux doivent être publiés dans des notes de recherche), mais des communications qui proposent des révisions d'articles déjà publiés, qui présentent des suggestions, des manières différentes d'arriver à des résultats publiés, des concepts différents pour interpréter ces résultats, des interprétations différentes, des hypothèses qui naissent des résultats. Souvent, ces articles sont soumis en vue de faire progresser les connaissances, et ils ne doivent pas nuire à la réputation des chercheurs dont on discute les résultats.

Analyse critique de livres ou Analyse critique d'articles

Il s'agit de textes qui peuvent être courts, mais qui doivent conserver une forme académique, avec des références pour soutenir les idées avancées. Les articles ou les livres analysés peuvent servir de support à la présentation d'opinions étayées. Il n'y a pas de limite de taille.

Quoi de neuf en... ?

L'objectif de ces mini-revues est de fournir une revue très précise et ciblée de la littérature à travers un article clé du domaine, datant de moins d'un an et ayant de préférence un impact sur la pratique technique. Pour ces mini-revues, le contenu requis est une courte introduction, les résumés de deux à cinq articles, un commentaire global sur ces articles et une conclusion sous forme de points forts.

Points de vue d'Académiciens

Les « Points de vue » sont l'expression d'académiciens sur un point d'actualité suscitant débat. Le Bureau s'assure de la véracité des faits avancés dans le contenu du texte mais laisse s'exprimer toutes les controverses, en veillant à équilibrer, si possible, l'expression des différents points de vue. Ces textes, qui font le même objet d'évaluation par les pairs que les autres textes, n'engagent que les académiciens signataires.

Comment tous ces textes sont gérés éditorialement, comment les éditeurs et les rapporteurs sont invités à faire leurs analyses critiques

Tous les manuscrits soumis aux Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France, sans exception, font l'objet d'un même traitement éditorial : afin d'aboutir à une publication de textes aussi parfaits que possible, les manuscrits sont confiés à un éditeur, qui demande à des « pairs » une analyse critique visant à aider les auteurs à améliorer leur manuscrit (travail en double anonyme).

L'analyse critique des manuscrits de la rubrique « Perspectives » doit évidemment être rapide... sans quoi ce qui était du domaine du futur risque d'être du domaine du passé, et le manuscrit perd alors – du fait de l'éditeur – sa raison d'être.

Instructions aux auteurs

D'autre part, un article de la rubrique « Point de vue » est précisément un « point de vue » : les éditeurs et les rapporteurs ne peuvent en aucun cas lui demander d'être autre chose que ce qu'il est, de considérer les faits sous un autre angle que celui qui a été décidé, et qui a présidé à sa rédaction.

Une opinion, troisièmement, est « un avis donné sur une question », un « sentiment, idée, point de vue, jugement que l'on porte sans que l'esprit le tienne pour assuré, sur une question donnée » (Dictionnaire de l'Académie française, 2022). Autrement dit, les rapporteurs ne peuvent pas contester cette opinion, ou refuser la publication au motif que leur avis diffère de celui du ou des auteurs. Ils doivent se limiter à des demandes qui améliorent la qualité du manuscrit et le rendent conforme aux critères évoqués précédemment.

D'ailleurs, d'expérience, les rapporteurs ne doivent, au-delà de ces critiques factuelles (signaler des raisonnements fautifs, des arguments insuffisamment clairs, etc.), que poser des questions aux auteurs afin de s'assurer que ceux-ci ont eu bien toutes les prémisses nécessaires à leurs conclusions.

4. « Groupe pourpre » : Cours, Matériel Didactique, Activités, Démonstrations, Discussions didactiques, « Comment faire », Documents de bonnes pratiques, Point de vue d'expert

Cours

Ces cours (qui peuvent être des documents .pdf) doivent être accompagnés d'une présentation détaillée qui indique :

- le rapport du cours proposé avec les domaines de préoccupation de l'Académie d'agriculture de France (alimentation, agriculture, environnement) ;
- le niveau d'étude auquel le cours est dispensé, le public visé ;

- les raisons pour lesquelles le cours est proposé ;
- la place qu'occupe le segment de cours dans un cours complet ;
- les prérequis et les choix didactiques.

Les Cours ne peuvent pas être uniquement une succession de diapositives, ils doivent être entièrement autonomes et rédigés.

Les Cours trop volumineux (plus d'un chapitre de livre, c'est-à-dire environ 20 000 caractères) doivent être divisés en chapitres, qui doivent être soumis séparément.

Les Cours peuvent être illustrés, et en couleur.

Les documents peuvent être en anglais ou en français.

Les hyperliens sont encouragés (vers les annexes, les lectures complémentaires, les exercices et problèmes, les vidéos en ligne, les références...).

Les figures et graphiques provenant d'autres documents ou publications doivent être accompagnés de leur source et, le cas échéant, il peut être demandé aux auteurs de ces documents d'en autoriser la reproduction.

Les raisons du synopsis, la logique du cours, sa pertinence par rapport au cours dans lequel il est enseigné peuvent être décrites.

Une étude bibliographique attentive doit avoir permis de situer le Cours dans le contexte des textes déjà publiés.

Dans la mesure où ces cours concernent les trois domaines couverts (agriculture, environnement, alimentation) par l'Académie d'agriculture de France, ils peuvent être dispensés à tous les niveaux, de l'école primaire à l'université.

Les documents soumis seront évalués en l'état, sans considération de la cohérence pédagogique globale, car un élément de cours peut être utilisé dans des contextes et des programmes différents, ce qui relève de la liberté pédagogique.

Les examinateurs vérifieront l'exactitude des informations soumises, et ils pourront discuter des choix didactiques, signaler d'éventuelles erreurs, suggérer des

Instructions aux auteurs

références récentes. Ils agiront toujours, pour ces textes comme pour les autres manuscrits, en vue de trouver des propositions d'amélioration.

Matériel didactique, Documents de bonnes pratiques, Activités, Démonstrations, Expériences de laboratoire, Discussions didactiques, Comment faire, Points de vue d'experts

La transmission d'informations scientifiques, technologiques ou techniques, à tout niveau, de l'école primaire à la formation continue, nécessite des documents de formats divers. Ceux-ci peuvent être publiés accompagnés d'une analyse critique et d'une discussion rigoureuse. Une bibliographie n'est pas toujours indispensable, mais elle est justifiée s'il s'agit de mettre à jour un processus déjà décrit (une à deux références maximum).

Des diagrammes peuvent être présentés. En outre, les auteurs ont la possibilité d'ajouter des vidéos ou tout autre matériel supplémentaire accessible en ligne.

Les différents contenus possibles sont :

- une revue de la littérature sur un sujet d'actualité ou controversé, fondée sur la bibliographie ;
- une technique ou une procédure originale ou spécifique de nature scientifique, technologique ou technique ;
- une discussion sur les meilleures pratiques, dans le domaine scientifique, technologique ou technique.

En ce qui concerne la structure générale, les instructions relatives aux autres articles de ce groupe s'appliquent. Ces articles doivent répondre aux mêmes exigences que tous les articles originaux et les revues de littérature de la revue.

Dans cette section, on peut trouver des points de vue d'experts basés sur deux principes :

- un examen minutieux de la littérature, couvrant au moins les cinq dernières années ;
- l'opinion de l'auteur, sur des points spécifiques pour lesquels la littérature n'apporte pas de

réponse. C'est dans l'expression de cette idée personnelle – distincte des recommandations professionnelles – que réside la spécificité de cette section.

Activités d'enseignement

Ces articles décrivent des activités pratiques de tout niveau (de l'élémentaire à l'université) qui peuvent être réalisées en classe, en laboratoire ou dans un cadre extrascolaire ou extra universitaire. Les activités sont destinées à présenter des idées ou des sujets intéressants et stimulants, et à susciter la discussion. Elles doivent avoir été réalisées avec des étudiants dans un cadre d'enseignement ou de vulgarisation ; il ne doit pas s'agir de simples propositions.

Il convient de décrire la manière dont l'activité a été mise en œuvre dans le cadre d'un programme d'études. Les problèmes que les instructeurs pourraient rencontrer doivent être mentionnés, et d'autres informations susceptibles d'aider un instructeur à mettre en œuvre l'activité doivent être fournies. Les dangers potentiels et les mesures de sécurité doivent être abordés.

Démonstrations

Les démonstrations doivent refléter les meilleures pratiques en matière de sécurité (c'est-à-dire la manipulation et le stockage des produits chimiques) et de risques (c'est-à-dire les incendies, les explosions, les fumées nocives), et fournir des informations complètes qui permettront à d'autres d'utiliser la démonstration dans leur environnement. Les dangers et les mesures de sécurité doivent être traités dans une section dédiée aux dangers. La fourniture d'informations complémentaires est obligatoire ; l'inclusion d'une vidéo de la démonstration comme information complémentaire est encouragée.

Expériences de laboratoire

Instructions aux auteurs

Les manuscrits d'expériences de laboratoire sont destinés à aider les lecteurs à visualiser leurs étudiants en train de réaliser une expérience. On s'attend donc à ce que les laboratoires aient réussi à enseigner aux élèves dans le cadre d'un cours ou d'une expérience d'apprentissage réel(le) et qu'ils aient été évalués et utilisés plusieurs fois afin de justifier les affirmations de réussite ; ils ne doivent pas être des propositions. Des informations sur la manière dont l'expérience a été menée avec les élèves doivent être fournies, notamment le nombre d'élèves qui ont participé, si les élèves ont travaillé individuellement ou en groupe, le nombre de fois où l'expérience a été menée et le temps qu'il a fallu pour la réaliser. L'accent ne doit pas être mis sur les procédures ; celles-ci doivent plutôt être résumées et les détails doivent être fournis dans les informations complémentaires. Les risques et les mesures de sécurité doivent être abordés dans une section dédiée aux risques dans le manuscrit. Il faut également évaluer comment l'expérience a amélioré le processus d'apprentissage des étudiants et si les objectifs pédagogiques ont été atteints.

5. « Groupe rouge » : Éditoriaux (du Comité éditorial ou invités), Débats

Éditoriaux

Ces textes présentent des jugements analytiques sur des idées que les auteurs doivent présenter de manière claire et justifiée.

En d'autres termes, dans les éditoriaux, les auteurs présentent un thème ou une opinion. L'éditorial peut attirer l'attention sur un problème actuel ou soulever une question et suggérer une réponse raisonnée. Les éditoriaux ne doivent pas nécessairement présenter des résultats originaux. Ils peuvent être soumis spontanément ou être demandés par le comité de rédaction.

Les éditoriaux doivent compter entre 2 000 et 4 000 mots au total (y compris le résumé, le texte

principal, les références et les légendes des figures). Ils doivent avoir un titre court et explicite, un résumé de 130 mots ou moins, un maximum de 35 références, et 1 ou 2 figures (avec légendes) ou tableaux.

Pour ces textes, le travail d'édition est le même (analyse critique par deux arbitres anonymes qui ne connaissent pas les auteurs) que pour tous les autres textes publiés par la revue.

Débats

Ces textes sont proposés par le comité de rédaction et sont traités comme des avis.

3.7 Le circuit éditorial

Un principe de cette revue est d'encourager la publication de manuscrits, en échangeant avec les auteurs autant que nécessaire pour atteindre la qualité académique.

Pour parvenir à ce résultat, la revue fonctionne grâce à un comité éditorial composé d'une vingtaine de personnes (une ou deux par Section de l'Académie d'agriculture de France), avec cinq secrétaires de rédaction, à savoir Yves Brunet, Noëlle Dorion, Christian Ferault, Hervé This et Nadine Vivier.

Les manuscrits de tous types font l'objet d'une analyse critique, anonyme, par au moins deux rapporteurs, sous la responsabilité d'un Éditeur en charge.

Les *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France* (N3AF) seront publiées après le processus suivant :

- le manuscrit est soumis par e-mail à : notes-academiques@academie-agriculture.fr ;
- le manuscrit anonymisé est déposé sur le site académique, afin de régler les éventuelles discussions sur l'art antérieur ;
- le manuscrit est transmis aux Éditeurs

Instructions aux auteurs

Secrétaires, qui déterminent s'il entre dans le cadre de la revue ;

- le Comité éditorial est invité à désigner un « Éditeur en charge », qui devra faire analyser le texte par au moins un Académicien et un expert extérieur à l'Académie ;

- l'objectif des rapporteurs est d'apporter des révisions positives pour améliorer la qualité de la publication. Il peut y avoir plusieurs tours entre les rapporteurs et l'auteur ou les auteurs ;

- les observations (factuelles) des examinateurs seront transmises aux auteurs de manière anonyme ;

- les auteurs doivent répondre dans le fichier .doc, en indiquant les changements ; ils peuvent s'opposer à plusieurs commentaires, en donnant les raisons, mais l'éditeur se réserve le droit d'arbitrer, en cas de désaccord. Les auteurs doivent également répondre point par point aux commentaires et soumettre une version révisée mettant en évidence les modifications apportées ;

- le processus d'envoi du manuscrit aux examinateurs et d'envoi des commentaires des examinateurs aux auteurs est répété jusqu'à ce que le manuscrit soit accepté ;

- une fois accepté, le manuscrit est mis en forme ; les épreuves sont envoyées aux auteurs, qui n'ont alors plus la possibilité de modifier le texte ; ils ne peuvent que corriger les erreurs.

Le fait de demander des changements majeurs ne signifie pas que l'article n'est pas publiable. La décision finale d'acceptation sera donc prise sur des versions ultérieures du manuscrit.

Rejet du manuscrit : tous les manuscrits sont considérés comme acceptés une fois que les modifications demandées ont été effectuées. Les seuls cas de rejet sont ceux où les auteurs eux-mêmes refusent de modifier le manuscrit en réponse aux commentaires des examinateurs.

Correction des épreuves, reproduction : les épreuves sont envoyées à l'auteur ou aux auteurs correspondants par courriel (format pdf) après l'acceptation finale du manuscrit.

Les corrections ne doivent porter que sur la

typographie, l'orthographe ou la grammaire. Aucun changement ne peut concerner les faits scientifiques.

Les auteurs ne peuvent pas demander de modifications de la mise en page. Aucun ajout au manuscrit ne peut être effectué. Le(s) auteur(s) correspondant(s) doit (doivent) remettre l'épreuve corrigée avec une lettre « accord pour publication ».

Citer :

Instructions aux auteurs-Instructions for authors. 2023. *Notes académiques de l'Académie d'agriculture de France / Academic Notes of the French Academy of agriculture (N3AF)*, 16(9), 1-26. DOI: 10.58630/pubac.not.a913459.